

Flash rivière

JOURNAL D'INFORMATIONS DE L'ARC ET DE SES AFFLUENTS N°9



DVD et exposition itinérante

..... page 2

Les Plans Communaux de Sauvegarde

..... page 2

Mot du Président du Comité de Rivière



Le printemps 2008 a vu les eaux de Maurienne dévaler les pentes avec force. Si les dégâts ont été importants sur les infrastructures, heureusement, aucune victime n'est à déplorer. Cet événement nous rappelle combien il est important de ne pas oublier que nous vivons sur un territoire fortement soumis aux risques naturels. La solidarité de l'ensemble de la vallée est indispensable pour mettre en place des actions efficaces de prévention, de protection et d'information.

Le Programme d'Actions de Prévention des Inondations (PAPI), créé par la Loi Bachelot de 2003, est porté et animé par le Syndicat du Pays de Maurienne depuis 2005. Les études réalisées dans ce cadre ont permis de mieux connaître le fonctionnement complexe de la rivière et d'établir un plan de surveillance et de gestion du lit de l'Arc. Des travaux ont également été engagés pour réduire les risques d'inondation à St-Jean-de-Maurienne et St-Michel-de-Maurienne.

La gestion des risques va de paire avec la préservation des milieux naturels. C'est pourquoi, le Syndicat du Pays de Maurienne travaille avec le Conservatoire du Patrimoine Naturel de Savoie pour le recensement et la sauvegarde des zones humides de Maurienne.

En 2009, les efforts se poursuivent pour pallier les conséquences de la crue de 2008 et finaliser le programme d'actions. Les élus et les techniciens restent mobilisés pour participer activement à une bonne gestion de l'Arc et de ses affluents qui concilie sécurité, développement du territoire et valorisation des cours d'eau.

Yves DURBET
Vice-Président "Rivière et environnement"

Quand les torrents se réveillent

La crue des 28 et 29 mai 2008

Les retours d'Est apportant vents chauds et pluies abondantes constituent une situation météorologique bien connue des Mauriennais. En 2008, une fois de plus, ils ont transformé les vallées de Haute-Maurienne en torrents de boues. La Valoirette s'est manifestée dès le 26 mai tandis que pour l'Arc, la situation devenait critique les 28 et 29 mai. La rivière, gonflée par les apports massifs de ses affluents, n'a débordé qu'en de rares endroits. Si le pire a été évité, on constate sur l'ensemble du bassin versant de nombreux dégâts, estimés à 9 millions d'euros pour les seuls biens communaux.



L'Arc à Lanslebourg



L'Arc à Ste Marie de Cuines le 29 mai 2008



L'Arc à Bessans



La Chapelle de Lanslebourg

Plan de gestion du lit et retour d'expérience

Dans le cadre du plan de gestion, la géométrie de 71 profils en travers a été mesurée après la crue sur toute la longueur du lit de l'Arc. La comparaison avec les mêmes mesures réalisées en 2000 et 2006 permet de calculer les variations du lit et d'agir. La tendance générale observée est plutôt à l'enfoncement du lit de l'Arc. Localement, des accumulations ont nécessité des curages.



DVD et exposition itinérante

L'exposition itinérante expliquant le fonctionnement de l'Arc, l'aménagement progressif de la rivière par l'homme, le phénomène de crue et la gestion mise en place par le Syndicat du Pays de Maurienne continue sa tournée !

Elle était présente au village des Sciences du 20 au 22 novembre 2008 et au grand salon de l'ancien évêché à St-Jean-de-Maurienne en février 2009 !

Elle s'adresse au grand public et est gracieusement mise à disposition des communes, des écoles, des musées et des associations de Maurienne.

Depuis cette année, elle est complétée par un DVD qui explique en images et interviews à l'appui, les problématiques des cours d'eau de Maurienne.



Quand les torrents se réveillent (suite)

Par ailleurs, l'État a fait réaliser un bilan de la crue. Ce mémoire de crue fait le point sur les caractéristiques de l'évènement (météo, hydrologie), le déroulement de la crue et l'état du cours d'eau et des ouvrages après la crue. Il permet en outre de conserver, à long terme, des données objectives de l'évènement. Il sera porté à connaissance des élus au cours du 1^{er} trimestre 2009.

Les opérations post-crue

Les torrents ont déposé leurs matériaux au niveau des confluents, formant des cônes de déjections. Mais c'est l'ensemble du lit de l'Arc qui présente désormais un profil irrégulier, alternant les zones d'accumulation et les zones de creusement (on parle d'incision du lit).

Ces changements topographiques ont une amplitude de 1 à 3 mètres. Afin de rendre aux digues toute leur efficacité contre les débordements, il est nécessaire de procéder à des curages pour abaisser le niveau du fond du lit, là où il excède le niveau admissible.

À l'inverse, l'incision du chenal, si elle est prononcée, a pour conséquence la mise en péril des ouvrages (déchaussement des piles des ponts, affouillement des digues et des protections de berge, sapement des berges) et nécessite leur confortement.

À Saint-Julien-Montdenis, l'ancienne RN6 a été partiellement emportée et le mur de soutènement de la RD 1006 a subi de gros dégâts. Le pont du Bochet a été fermé à la circulation le temps d'effectuer des travaux de confortement d'urgence.

Une étude spécifique va se dérouler au cours de l'année 2009 pour déterminer les travaux nécessaires à la protection durable des infrastructures riveraines (voie ferrée, pont et route, usine, carrière, pylônes,...). Elle est menée en concertation et financée par l'État, le Conseil général de Savoie, le Syndicat du Pays de Maurienne, le Réseau de Transport d'Électricité, le Réseau Ferré de France et l'usine Ferropem.

Protection contre les crues, des travaux d'envergure !

Le Syndicat du Pays de Maurienne est engagé depuis 2005 dans un Programme d'Actions de Prévention des Inondations. C'est à travers ce programme que l'État et le Conseil général de la Savoie financent en partie des travaux de protection contre les crues dans la traversée de Saint-Jean-de-Maurienne et de Saint-Michel-de-Maurienne. Sur l'Arvan, la construction d'une plage de dépôt devrait permettre de réduire les risques de débordement en retenant les matériaux charriés par les grosses crues.

Mais le fait de diminuer la masse de sédiments n'est pas sans conséquences. L'eau n'étant plus freinée par des blocs, elle creuse le fond du lit et sape les berges. C'est pourquoi, les premiers travaux ont consisté à stabiliser le lit par des seuils et à conforter les berges par des enrochements. Les travaux étant en cours lors de la crue de l'Arvan, les installations temporaires ont pu être malmenées sans pour autant remettre en question le projet. Cette opération, débutée en 2007, devrait se poursuivre jusqu'en 2010. Son financement est pris en charge par l'État, le Conseil général, le Conseil Régional et le RFF, à hauteur de 80 %, les 20 % restant étant payés par la commune. Les coûts sont les suivants :

Tranche 1 (réalisée) - 2007/2008 : 714 286 € HT.

Tranche 2 (en cours) - 2008/2009 : 1 170 214 € HT.

Tranche 3 (en projet) - 2010/2011 : 1 844 500 € HT.



Construction d'un seuil de stabilisation du lit sur l'Arvan

Les Plans Communaux de Sauvegarde

■ L'avancée des Plans Communaux de Sauvegarde

Depuis la fin de l'année 2007, une chargée de mission employée par le SPM, apporte son aide aux communes de Maurienne qui le souhaitent dans l'élaboration de leur Plan Communal de Sauvegarde (PCS - outils de gestion de crise à destination des élus). À ce jour, 18 communes ont achevé ou presque ce travail. 12 autres viennent de le débiter*.

Le Plan Communal de Sauvegarde inclut une importante démarche d'information préventive à l'intention de la population, via notamment le Document d'Information Communal sur les Risques Majeurs (DICRIM). Le DICRIM est une plaquette qui sera envoyée dans chaque foyer afin d'apporter une information sur les risques majeurs auxquels la commune est soumise.

* Les 18 communes qui ont à ce jour achevé ou presque ce travail sont : Les Chavannes-en-Maurienne, Notre-Dame-du-Cruet, Saint-Pierre-de-Belleville, Saint-Etienne-de-Cuines, Lanslevillard, La Chapelle, Saint-Rémy-de-Maurienne, Villarembert - Le Corbier, Montaimont, Saint-Léger, Fourneaux, Hermillon, Sainte-Marie-de-Cuines, Saint-Martin-sur-la-Chambre, Fontcouverte-La Toussaire, Saint-Sorlin-d'Arves, Jarrier et Lanslebourg.

Les 12 autres communes qui viennent de débiter la démarche sont : Aiton, Besans, Randens, Saint-Avre, Saint-Martin-la-Porte, Villargondran, Argentine, La Chambre, Saint-Michel-de-Maurienne, Pontamafrey - Montpascal, Saint-Julien-Montdenis, Saint-Georges-des-Hurtières.

■ Bientôt dans votre boîte aux lettres !



Si vous habitez l'une des 30 communes concernées*, vous recevrez en 2009 ou en 2010 le Document d'Information Communal sur les Risques Majeurs de votre commune. Prenez le temps de le lire et gardez-le toujours à portée de main en cas de problème.

Flash rivière
Mars 2009 N°9

Publication annuelle d'information sur l'Arc et ses affluents
Réalisé par : Syndicat du Pays de Maurienne
Responsable de publication : Y. Durbet

Crédit photos : Goodshoot.com, SPM, SFTRE / Label image, © A. Citterio - SPM, © G. Pilloud - 29/05/2009, © DDE - 28/05/2009.

Conception et réalisation : Pamplémousse 04 79 37 86 66
Tirage : 20 000 exemplaires
Imprimerie : Salomon 04 79 64 00 62

